

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

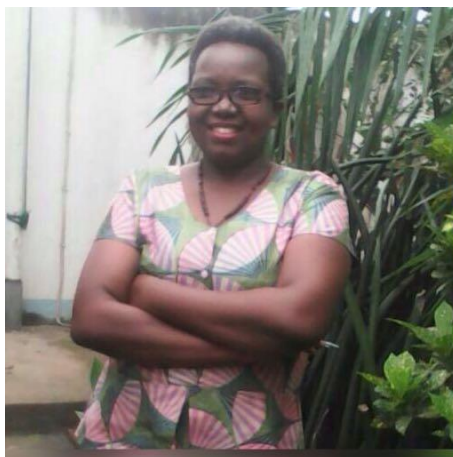
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°64 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 19 au 25 juin 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 25 juin 2017, au moins 437 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTI</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L’HOMME</i> .4	
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	4
<i>I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE</i>	4
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE</i>	5
<i>I.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET MILITAIRES</i>	5
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, ET DES POLICIERS</i>	6
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i>	7
<i>III. DES ACTES D’INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i>	8
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	8
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : Centre De Santé

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

CNI : Carte Nationale d'Identité

ECOFO : Ecole fondamentale

FNL : Front National de Libération

MSD : Mouvement pour la Solidarité et le Développement

MSF : Médecin Sans Frontière

ODH : Observateur des Droits Humains

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PSI : Police de Sécurité Intérieure

RN : Route Nationale

SNR: Service National de Renseignement

VBG : Violence Basée sur le genre

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 6 personnes tuées dont 1 cadavre, 3 torturées, 17 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinats, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Les membres des partis d'opposition, FNL aile d'Agathon Rwasa et MSD ont été une cible privilégiée du pouvoir CNDD-FDD.

Le bulletin s'insurge également contre des actes d'intimidation, faits et commis par les jeunes Imbonerakure ainsi que des contributions forcées soutenues par des administratifs.

Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce bulletin ainsi que celui de la justice populaire.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du gouvernement pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 21 juin 2017, Juma Ntakobakingira, âgé de 60 ans, a été tué, frappé au niveau de la tête par des personnes non identifiées. Selon nos sources, le crime a été commis à son domicile situé sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke.

I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 19 juin 2017, un corps sans vie de Pascal Yamuremye, âgé de 21 ans, originaire de Kayanza, a été retrouvé juste à la 7^{ème} avenue numéro 30 en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cette personne a été tuée par des gens non identifiés.

I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune et province Gitega

Dans la nuit du 18 au 19 juin 2017, Philbert Ntimpirangeza a été sauvagement tué à l'aide des gourdins. Le crime a été commis dans la localité de Ngobeke, zone Mubuga, commune et province Gitega. Selon l'administration, cette personne aurait été tuée par des proches de sa famille suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont sa belle-mère ont été arrêtées par la police. Elles sont détenues au commissariat de police de Gitega.

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 22 juin 2017, dans la soirée, un nommé Ninteretse a été tué en zone Kibezi, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, son frère est l'auteur présumé de cet assassinat. Le motif reste inconnu et l'auteur a pris le large.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 24 juin 2017, Damascène Hakizimana, habitant de la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, a été tué à coups de poignard à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été tuée par la population. Les habitants de cette localité s'indignaient que Damascène Hakizimana fût un voleur et était toujours relâché par la police à chaque fois qu'il était arrêté.

Une personne tuée en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 22 juin 2017, Théoneste Buyoya a été tué à coups de machette sur la colline de Bugwana, commune de Gitobe en province de Kirundo par des gens non identifiés. Un voisin de la victime fait savoir que Buyoya avait échappé de justesse à des coups de flèches, il y a deux ans. Il était accusé de sorcellerie par ses voisins. □ □ □ □

I.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET MILITAIRES

Une personne arrêtée et torturée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 22 juin 2017, Fiacre Mweranda a été tabassé par des militaires de la position de Rukina, commune Mukike, province Bujumbura Rural. Ces militaires l'avaient arrêté le même jour au centre de Rukina. Selon nos sources, Fiacre Mweranda, originaire de la colline Rutozi, a été hospitalisé puis repris par ces militaires. Il a été conduit à la position militaire situé à Sehe. Selon les mêmes sources, Fiacre Mweranda avait été tabassé il y a deux mois par des militaires qui l'accusaient de les avoir insultés.

Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba

En date du 24 juin 2017, Eric Nkurunziza, travailleur domestique, originaire de la province Karusi, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure sur la colline Bikobe de la commune Mabanda, province Makamba. Il a été battu par trois jeunes Imbonerakure Claude, Michel et Anaclet qui l'ont accusé de ne pas coopérer avec eux. La victime a été conduite au CDS de Gahama dans cette même commune.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juin 2017 indique qu'en date du 18 juin 2017, sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza dans la commune Nyabikere, un homme du nom d'Antoine Nzoza a été arrêté et tabassé par les Imbonerakure de cette colline l'accusant d'avoir battu sa femme et l'ont infligé une amende d'un bidon de bière locale équivalent à 15.000 fbu.

1.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, ET DES POLICIERS

Une personne arrêtée en province Muramvya

En date du 23 juin 2017, Claver Kobako, enseignant à l'ECOFO Camamandu, a été arrêté par le chef du SNR en commune Rutegama, accompagné par le chef de poste de police de cette localité du nom de Léonidas Nzoyihiki et le Représentant des Imbonerakure dans la province de Muramvya nommé Loti. Il serait accusé d'avoir prononcé des insultes à l'endroit des Hutu.

Huit personnes arrêtées en commune Nyarusange, en province Gitega

En date du 24 juin 2017, Sylvere Simbagije, président du FNL aile d'Agathon Rwasa dans la zone de Bukoro, commune Nyarusange, province Gitega, a été arrêté par des policiers à son domicile situé sur la colline Bikinga. Le même jour, dans cette même commune, d'autres 7 membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés. Il s'agit de Jean Mperabansi et sa fille Jeanne Nibogora, Damas Hakizimana, Gérard Hakizimana, J.Paul Sabiyumva, J.Claude Bigirimana et un prénommé Didace. Elles ont été arrêtées par des policiers accompagnés des agents du SNR, selon les sources sur place. Elles ont été conduites dans la prison centrale de Gitega.

Une personne arrêtée en province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2017 indique qu'en date du 25 mai 2017, Olivier Havyarimana, âgé de 18 ans, a été arrêté par le responsable du SNR en province Mwaro prénommé Rénovat puis conduit au commissariat de police de Muramvya où il a passé 9 jours. Selon des sources sur place, il a été transféré au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura le 3 juin 2017 où il a passé 10 jours. En date du 13 juin 2017, il a comparu au parquet de Kinindo puis transféré vers le soir à la prison centrale de Mpimba. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est que le responsable du SNR à Mwaro a trouvé dans le

téléphone d'Olivier Havyarimana un message envoyé à un ami alertant le passage du responsable du SNR en commune Ndava.

Deux personnes arrêtées en Mairie de Bujumbura

En date du 23 juin 2017, deux membres du parti MSD J.Claude Ndikuriyo habitant le quartier II de la zone Ngagara et Elie Ntirampeba habitant la 6^{ème} avenue du quartier Mutakura ont été arrêtés en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, J.Claude Ndikuriyo a été arrêté à son domicile vers le soir, par le chef de poste de police de la zone Ngagara sans mandat et sans motif valable. Quant à Elie Ntirampeba, les sources sur place indiquent qu'il a été embarqué à bord d'un véhicule de police de type pick-up puis conduit vers une destination inconnue.

En date du 24 juin 2017, Epitace Nshimirimana, porte-parole du parti MSD a indiqué qu'il a une information que ces deux personnes étaient détenues au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi et qu'elles auraient subi des tortures dans ce cachot du SNR.

Une personne arrêtée en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 juin 2017, Anaclet Ndiwenumuryango, chef de colline Cashi et membre du FNL, aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot de la police de Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Il est accusé de collaborer avec les groupes armés.

Trois personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 25 juin 2017, trois démobilisés et membres du FNL, aile d'Agathon Rwaswa ont été arrêtés sur la colline Cashi, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Accusés de faire des patrouilles nocturnes avec des armes blanches dont des machettes, ils sont détenus au cachot de la police de Bugarama. Les ODHs dénoncent une traque des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa.

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 19 juin 2017, vers 10 heures, sur la colline Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, une fillette K.I, âgée d'une année et onze mois a été violée par un homme du nom de Claude Bukuru, âgé de 21 ans, originaire de la colline Musenyi, zone Rubirizi, commune Mugina, province Cibitoke. Selon nos sources, l'acte s'est déroulé dans le ménage de la mère de la victime.

III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Des contributions forcées en province Kirundo

Une information parvenue à notre rédaction en date du 20 juin 2017 indique que dans toutes les communes de la province Kirundo, des barrières par colline contrôlées par des Imbonerakure sont érigées. Ces derniers exigent à chaque personne une contribution de 500 fbu pour la construction de la permanence du parti CNDD-FDD et 2 kg de haricot qui constitueraient leur salaire mais expliquent à la population que c'est pour le stock stratégique que la province exige alors que la population n'a pas été sensibilisée.

En commune Busoni, chaque ménage doit donner une somme de 2 000 fbu dont 1000 fbu pour la construction du stade de Nyarunazi et 1000 fbu pour la construction des marchés de Gatare et Kabanga. La population doit également donner 2 kg de haricot.

Il a été également interdit en province Kirundo d'exporter du haricot vers d'autres provinces mais après que le député Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha ait rempli ses stocks à bas prix, il a autorisé la vente. La population se lamente de ces contributions car les habitants de Marembo, Gatete et Kubanero contribuent pour la construction du marché de Gatare situé à 10 km. Ceux de Nyarunazi, Rusarasi et Murore contribuent pour la construction du marché de Kabanga situé à 13 km de Nyarunazi.

Affrontement entre des Imbonerakure et la population en province Kirundo

En date du 19 juin 2017, des Imbonerakure de la colline Yaranda en commune Kirundo dirigés par leur chef du nom de Mvuyekure, ont été tabassés par la population de cette localité. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure imposaient à la population de donner une contribution de 2000 fbu. La population a refusé catégoriquement de donner cette contribution en disant que pendant la disette aucune des autorités n'est venue faire secours et que la population n'a rien bénéficié comme semence de la part de l'Etat. Les autorités de la province n'ont pas réagi après cet incident car ceux qui ont tabassé ces Imbonerakure sont membres du parti CNDD-FDD.

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une embuscade tendue en province Ruyigi

Le soir du 20 juin 2017, vers 20 heures, le long de l'axe RN 13, tout près du pont Save séparant la province Cankuzo et Ruyigi, deux véhicules dont une ambulance et une voiture de type Probox sont tombés dans une embuscade tendue par un groupe armé de fusils. Des gros arbres avaient été abattus à Ruhororo en commune Bweru pour barrer la route. Une somme de 60 000 fbu a été volée aux gens qui étaient dans l'ambulance et 400 000 fbu a été volée aux passagers à bord du véhicule de type Probox. Les passagers ont alerté la police de Cankuzo. Selon le sous commissaire PSI de Cankuzo qui est intervenu après alerte, a indiqué que c'était des bandits. Ce groupe armé de fusils n'a pas été identifié, il s'est volatilisé dans la nature.

Une personne enlevée puis retrouvée en commune Rugazi, province Bubanza

Ntahomvukiye Fidèle, représentant du parti CNDD-FDD et 2^{ème} parmi les élus locaux sur la colline Butavuka de la commune Rugazi en Province Bubanza, a été enlevé par des personnes non identifiées en date du 22 juin 2017. Il a été retrouvé ligoté dans la brousse le soir du 23 juin 2017 en état d'inconscience.

Fermeture de l'ONG MSF Suisse en province Rumonge

Une information parvenue à notre rédaction en date du 25 juin 2017 indique qu'en date du 15 juin 2017, l'ONG MSF Suisse a suspendu ses activités. Elle devrait appuyer l'hôpital de Rumonge et six CDS de la province sanitaire de Rumonge. Cette ONG ne s'est pas entendue avec le ministère de la santé sur le recrutement du personnel, sur la gestion des stocks des médicaments. Le ministère voulait à tout prix être associé, ce que MSF Suisse n'a pas accepté. C'est une grande perte pour la population bénéficiaire qui demande que ce contrat de collaboration soit renégocié pour l'intérêt de la population.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, de tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux du MSD sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs et des contributions forcées ont été relevés dans ce bulletin.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce bulletin.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande au Gouvernement du Burundi ce qui suit:

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, militaires, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes de VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des jeunes Imbonerakure.